

**COMMUNE DE BON-ENCONTRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire du VENDREDI 3 JUILLET 2020 à 18 h 30**  
**(Extrait du Registre)**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 3 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 29 juin 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

**Étaient présents :** Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, M. DEGUIN Gérard, Mme CHATOT Magali, Mr MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. ROULET Pascal, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, Mme DELESCLUSE Pauline, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

**Était représenté :**

- Monsieur Laurent BIELLE-BIARREY pouvoir à Monsieur Gérard DEGUIN.

**Absent :**

- Monsieur MESTRE Didier.

Madame Pauline DELESCLUSE a été désignée secrétaire de séance.

**2020.29 - OBJET : ASSOCIATION LAIQUE INTERCOMMUNALE JEUX ET PLEIN AIR. DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Mes Chers Collègues,

**I - Exposé des motifs**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des délégués qui représenteront la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Laïque Intercommunale Jeux et Plein Air (A.L.I.J.P.A), le mandat des représentants prenant fin avec celui de l'assemblée qui les a désignés.

La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

**II - Considérants et références juridiques**

Vu l'Article L2121-33 du CGCT, qui précise que le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et des textes régissant ces organismes,

**Considérant l'exposé ci-dessus,**

Monsieur Le Maire propose de désigner deux délégués titulaires, à savoir les personnes ci-après, pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'Association Laïque Intercommunale Jeux et Plein Air (A.L.I.J.P.A) :

- **Magali CHATOT**
- **Pauline DELESCLUSE**

**Je vous remercie de bien vouloir procéder au vote à main levée.**

**Magali CHATOT**

Pour : 25

Abstentions : 3 (M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

**Pauline DELESCLUSE**

Pour : 25

Abstentions : 3 (M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

**Jean-Christophe VIDAL se porte également candidat.**

Pour : 3

Abstentions : 4 (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI).

Contre : 21.

**Sont déclarés désignés élus :**

**Les délégués titulaires suivants :**

- **Magali CHATOT**
- **Pauline DELESCLUSE**

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Affichage le 9 juillet 2020

Pour copie conforme,

Madame Le Maire

**Laurence LAMY**

